

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَيْلٌ لِّلْمُطَفِّفِينَ (١) الَّذِينَ إِذَا أَكْتَالُوا عَلَى النَّاسِ

يَسْتَوْفُونَ (٢) وَإِذَا كَالُوهُمْ أَوْ وَزَنُوهُمْ يُخْسِرُونَ (٣)

قَالَ رَسُولُ اللَّهِ ﷺ: التَّاجِرُ الصَّدُوقُ الْأَمِينُ مَعَ

النَّبِيِّينَ وَالصِّدِّيقِينَ وَالشُّهَدَاءِ.

### Chers croyants !

Le sujet de notre sermon aujourd'hui portera sur l'éthique commerciale. Le commerce signifie l'échange ou la vente de biens différents entre les parties, basé sur un consentement mutuel ou pour de l'argent. Quant à l'usure, c'est quand on demande plus que ce qui a été prêté, par exemple prêter 10 000 euros et en demander 12 000 euros en retour.

Étant donné que le commerce constitue un domaine distinct de la jurisprudence islamique, il est obligatoire pour chaque commerçant de connaître les règles de transaction. Il n'est pas permis de pratiquer des comportements non éthiques tels que manipuler les prix, cacher les défauts des produits vendus, tromper, faire de la rétention de stock, jurer faussement ou mentir.

Le Seigneur de l'univers dit dans le Saint Coran : ***'Malheur aux fraudeurs, qui, lorsqu'ils exigent des gens, exigent pleinement, mais lorsqu'ils mesurent ou pèsent pour eux, diminuent.'*** (Sourate Al-Mutaffifin, 1-3)

Le Prophète Muhammad ﷺ a dit : ***'Le commerçant véridique, honnête et digne de confiance sera avec les prophètes, les véridiques et les martyrs.'*** (Tirmidhi, Transactions, 4)

### Chers fidèles !

Quelques principes généraux du commerce incluent éviter l'envie, la jalousie et la calomnie dans la vie commerciale, respecter ses engagements et être doux et avoir de bonnes manières. Il est également important d'être

compatissant, miséricordieux, juste, vertueux, chaste et honnête, d'être satisfait de peu et reconnaissant de beaucoup, d'être cohérent entre ses paroles et ses actions, de ne pas se vanter de ses richesses matérielles et d'honorer l'amitié avec les pauvres tout en évitant les méchants.

Un autre point crucial est le remboursement ponctuel des dettes. Un croyant ne trompe ni ne se laisse tromper. Comme Allah ﷻ dit dans le Noble Coran : ***'Ô vous qui avez cru, quand vous contractez une dette à échéance déterminée, mettez-la par écrit.'*** (Sourate Al-Baqarah, 282)

Un autre aspect important du commerce est le partenariat. Les conflits entre partenaires possédant des biens en commun sont fréquents, mais ils sont rares parmi ceux qui ont des valeurs élevées de foi et de jurisprudence, de vertu et de caractère. Même s'ils surviennent, leur résolution est rapide et facile. Comme il est dit dans le Noble Coran : ***'La plupart des associés commettent des injustices les uns envers les autres, sauf ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres - et ils sont peu nombreux.'*** (Sourate Sad, 24)

Dans un Hadith Kudsi, Allah dit : ***'Si l'un des deux associés agit de façon trompeuse envers son compagnon, Je serai le troisième parmi eux.'*** (Abou Dawoud)

### Chers frères commerçants !

En suivant les commandements et les interdictions de notre religion, en respectant autant que possible ce qui est licite et illicite, et en accomplissant les obligations religieuses, un commerçant ou un travailleur est considéré comme en train de pratiquer un acte d'adoration.

Je termine mon sermon avec ce verset du Saint Coran : ***'Il y a des hommes qui ne sont ni détournés par le commerce ni par une vente de l'invocation d'Allah, de l'accomplissement de la prière et de l'acquiescement de l'aumône. Ils redoutent un jour où les cœurs et les regards seront bouleversés.'*** (Sourate An-Nur, 37)